

## **RAPPORT DE GESTION ET DE TRANSPARENCE (RAPPORT ANNUEL) 2023**

Ce document constitue le rapport du conseil d'administration à l'assemblée générale ordinaire sur les résultats de Procibel pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2023.

Ce rapport contient également les informations requises par la directive 2014/26/UE du Parlement européen et du Conseil du 26 février 2014 relative à la gestion collective du droit d'auteur et des droits voisins. Ce rapport et les états financiers auxquels il se réfère ont été préparés conformément aux exigences de l'arrêté royal du 25 avril 2014, modifié par l'arrêté royal du 22 décembre 2017.

### **1. Structure juridique et de gouvernance de l'entreprise**

La société gère principalement les droits voisins et plus particulièrement la rémunération due aux producteurs d'une œuvre audiovisuelle pour la copie privée de leur œuvre par les utilisateurs finaux. La société représente et gère ces droits détenus par ses membres, les producteurs détenteurs de droits ou leurs représentants mandatés, et suit au niveau belge toute évolution dans le domaine du droit d'auteur et des droits voisins.

L'entreprise est une société coopérative à responsabilité limitée. Ses actionnaires sont principalement des producteurs belges de films et de programmes de télévision. Tous les membres sont libres de devenir actionnaires de la société et de participer ou non à ses organes de direction. Ils peuvent également se limiter à déclarer leurs droits. Tous les titulaires de droits sont traités sur un pied d'égalité, qu'ils soient ou non actionnaires de la société.

La comptabilité de l'entreprise est tenue en interne, en collaboration avec le bureau comptable RSM et sous le contrôle régulier d'un auditeur externe.

L'entreprise ne dispose d'aucun fonds éducatif et socioculturel.

La société est également actionnaire et administrateur d'AUVIBEL, la société de gestion faîtière par laquelle Procibel perçoit le droit à rémunération pour copie privée.

Procibel est également actionnaire de la société Be-Isan asbl, chargée de créer des codes uniques pour les œuvres audiovisuelles.

## **Conseil d'administration**

L'entreprise dispose d'un conseil d'administration composé actuellement de 11 membres. Lors de l'assemblée générale de juin 2020, Eric Wirix a été nommé administrateur indépendant. Lors du conseil d'administration suivant, Eric Wirix a été nommé administrateur délégué en son nom propre.

Depuis le 21 novembre 2019, AT-Production SA, représentée par Arnaud de Battice, est le président du conseil d'administration.

Au cours de l'année 2023, le conseil d'administration s'est réuni 2 fois. Le conseil d'administration a délibéré sur toutes les questions relatives à la gestion de la société autres que la gestion journalière. Les mandats des administrateurs ne sont pas rémunérés. Eric Wirix a été rémunéré pour ses services et conseils dans le cadre de la gestion journalière de la société, conformément au budget de fonctionnement approuvé par le conseil d'administration.

Tous les administrateurs déclarent par la présente qu'ils n'ont connaissance d'aucun conflit d'intérêts entre eux ou l'entité qu'ils représentent et l'entreprise.

## **2. Événements importants survenus au cours de l'exercice**

La perception de la redevance pour copie privée est assurée par Auvibel, dont Procibel est l'un des 20 associés. Depuis juillet 2023, Procibel, représentée par Eric Wirix, préside également Auvibel jusqu'à l'été 2024.

La collecte par Auvibel est sous pression depuis plusieurs années, mais le 18 février 2022, un nouvel arrêté royal relatif à la rémunération pour copie privée a été pris et publié au Moniteur belge.

Cet arrêté royal et ses nouveaux tarifs sont entrés en vigueur le 1er avril 2022. A la base de ces nouveaux taux était un accord entre toutes les parties prenantes et le cabinet du ministre de l'Économie selon lequel le préjudice à compenser, subi par la copie privée, était estimé à 22 millions d'euros par an et ce pour les années 2023, 2024 et 2025.

Ces nouveaux tarifs, en vigueur depuis avril 2022, ont entraîné une augmentation des recettes, avec un total de 20 967 098 euros encore perçus en 2022. Malheureusement, la combinaison de facteurs macroéconomiques et géopolitiques (comme le conflit russo-ukrainien) a depuis provoqué une inflation sans précédent, entraînant une nouvelle baisse des recettes de la copie privée. En 2023, un total de 20 251 864 € a ainsi été perçu, soit nettement moins que les 22 millions d'euros prévus.

Auvibel n'a pas hésité à évoquer cette situation avec Agoria, le représentant du secteur technologique, et avec le cabinet du ministre de l'Économie. Ce dernier, en particulier, n'est pas resté sourd aux arguments avancés par Auvibel. Depuis, plusieurs réunions ont eu lieu avec toutes les parties et devraient déboucher sur un nouvel accord en 2024.

Concernant la discussion sur une éventuelle nouvelle clé de répartition pour la distribution primaire entre les différents répertoires au sein d'Auvibel, un accord a été trouvé en 2023 pour fixer la clé de répartition pour une période de trois ans, notamment pour les collections 2022, 2023 et 2024. Cet accord devrait ramener la sérénité au sein d'Auvibel. La clé utilisée est la suivante :

- Audiovisuel : 39,5 %
- Musique 39,5%
- Littéraire-graphique 21

Il faudra donc attendre 2025 pour que la clé de répartition soit à nouveau débattue, et ce sur la base de nouvelles études déjà commandées à un nouveau cabinet d'études.

Enfin, à la fin de l'année 2023, le siège de l'entreprise a déménagé au centre d'affaires The Crescent, Lenniksebaan 451, 1070 Bruxelles.

Cette relocalisation permettra de réaliser des économies annuelles d'environ 30 000 euros. Le contrat de bail de la rue des Chartreux 19 à 1000 Bruxelles a pris fin le 31 mars 2024.

### **3. Collections 2023**

Les droits de copie privée pour l'année de perception 2022 s'élèvent à 2 484 425 euros.

Les droits relatifs à la clôture 2021 s'élèvent à 304 679 euros tandis que les droits relatifs à la clôture 2019 s'élèvent à 56 019 euros.

Enfin, au cours de l'exercice 2023, l'entreprise a perçu 173.880 euros de droits de copie privée en provenance de l'étranger.

### **4. Distributions 2023**

En 2023, la société a distribué un montant de **5 361 559 euros**.

Cette distribution s'est principalement déroulée en deux grands cycles :

- Un premier tour en juin 2023 et
- Un deuxième tour en novembre 2023.

Le terme distribuer signifie qu'une exploitation/diffusion a été liée à une œuvre et à des titulaires de droits. Cette action est formalisée par l'envoi d'une demande de facture à l'ayant droit concerné. Les paiements ne peuvent être effectués qu'après réception de la facture par la société. En 2023, Procibel a versé un montant total de **5.683.229 euros** à ses ayants droit.

## 5. Tableau récapitulatif

### Tableau Article 23

Informations sur la copie privée - audiovisuel		
Droits collectés	3.048.549	
Déductions des recettes de droits pour financer les coûts de gestion	419.075	
Produits financiers perçus au titre de la gestion des droits perçus	22.088	
Droits en attente de perception	0	
Droits perçus distribués	5.361.559	
Droits payés	5.683.229	
Total des droits perçus non encore distribués		
Total des droits perçus non encore distribués : 6 296 530		
Année de collecte	Droits réservés non distribués	Droits non distribués et non réservés
2014		1.144.527
2015		1.059.925
2016		469.899
2017		609.370
2018		235.534
2019		471.130
2020		531.933
2021		567.952
2022		429.704
2023		776.556

Droits perçus distribués en attente de paiement	
Droits perçus distribués en attente de paiement : 1 657 821	
Total des sommes non distribuables	
Total des sommes non distribuables	0,00

	Total
A - coûts totaux	419.075
B - Coûts totaux hors SFP	413.857
Ratio	14%

## **6. Frais généraux**

Le total des frais généraux de fonctionnement de l'entreprise s'élève à 419 075 euros.

Après plusieurs années où les frais de gestion dépassaient le plafond de 15% des droits perçus, ce n'est plus le cas en 2023. Cependant, la vigilance reste de mise car Procibel elle-même n'a pas d'impact direct sur les recettes mais dépend des perceptions d'Auvibel comme cité plus haut.

## **7. Rendement financier**

En 2023, l'entreprise a pu percevoir pour la première fois depuis longtemps un montant positif d'intérêts sur ses comptes, notamment pour un montant de 22 088 €.

## **8. Des rendements et des commissions exceptionnels**

L'entreprise n'a pas de revenus extraordinaires.

## **9. Résultat**

L'entreprise a clôturé l'exercice avec un résultat négatif de - 150 EUR.

## **10. Risques majeurs auxquels l'entreprise est confrontée**

Grace à l'introduction de nouveaux tarifs, au moins un risque majeur - la baisse continue des revenus d'Auvibel - a été, espérons-le, surmonté. Une augmentation des revenus a été constatée en 2022, comme expliqué ci-dessus, bien que cette tendance ne s'est pas confirmée en 2023.

Néanmoins, avec tous les nouveaux développements technologiques, le comportement de l'utilisateur final en matière de copie continuera à changer dans les années à venir (cf. la question du nPVR). En particulier, l'augmentation de plus en plus rapide du visionnage en ligne et du streaming de contenus audiovisuels, ainsi que l'abandon de la distribution traditionnelle par câble (cord cutting), sont également susceptibles d'exercer une pression sur le modèle de rémunération pour la copie privée. Il convient de noter que les chaînes elles-mêmes encouragent de plus en plus le visionnage en ligne (Auvio, VRT Max, VTM Go ...) sans qu'il y ait de compensation pour les producteurs en retour.

## **11. Événements survenus après la clôture de l'exercice**

Il n'y a pas d'événements significatifs à signaler.

## **12. Activités de recherche et de développement**

La société reste activement impliquée dans le développement d'ISAN, qui facilitera à l'avenir l'identification des œuvres et des détenteurs de droits.

## **13. Relations avec les autorités de contrôle**

L'entreprise a répondu à toutes les demandes d'information qui lui ont été adressées. Les commentaires sur son rapport relatif à l'exercice 2022 ont été discutés et seront pris en compte dans le rapport 2023.

## **14. Données sur l'existence de succursales**

L'entreprise n'a pas de succursales.

Au nom du conseil d'administration

Eric Wirix

Arnauld de Battice

Directeur général

Président du conseil d'administration